

J'ai été internée...

Publié le 5 février 2017 par Liliane Langellier

Il y a juste un an, le 5 février 2016, les pompiers enfonçaient ma porte et me transportaient dans un profond coma au service réanimation de l'hôpital de Dreux.

Mon pronostic vital était engagé. Très engagé.

J'étais – d'après le médecin réanimateur – j'étais restée 5 jours et 5 nuits à terre dans mon couloir.

Je souffrais de nombreuses escarres notamment dans le dos et au sacrum. J'avais deux blessures profondes à la tête. Suite (sans doute) de la chute d'un objet lourd quand je me suis débattue à terre.

Cinq jours et cinq nuits à terre. Sans manger. Sans boire. Je vous passe les détails. Vous les imaginerez bien tout seuls.

Je me souviens que j'ai buté dans un sac en sortant de ma salle de bains.

Je me souviens que je ne pouvais plus me relever et que je n'avais pas mon téléphone à proximité.

Je me souviens que j'ai hurlé pour appeler à l'aide.

En vain.

C'est mon filleul de Bordeaux qui, ne voyant aucune réponse à ses mails ni à ses appels téléphoniques, et se souvenant du prénom de ma meilleure amie kiné, a déclenché l'alarme in extremis.

Quand je suis tombée, j'avais vainement essayé de joindre l'hôpital car l'un de leurs médicaments me flinguait. Et que je souhaitais être de nouveau hospitalisée pour faire un point sur mon traitement.

Parce qu'avant la chute (finale) il y avait eu un autre épisode.

Episode que je peine à reconstituer...

Le mercredi 23 septembre 2015, j'ai été internée en service psychiatrique à Dreux.

Oui, vous lisez bien.

Internée.

Je vais essayer de mettre des mots sur tous ces non dits.

Sur ce qui m'a conduit à un internement.

Le samedi 12 septembre, je suis allée porter une main courante contre l'un des locataires de la résidence car je n'en pouvais plus.

La nuit, je ne dormais pas. Parce que le voisin juste au-dessus de chez moi faisait un boucan épouvantable. Cela a duré toutes les nuits du mois d'août.

Ce voisin-là il avait justement été viré des HLM du haut pour abus de bruits nocturnes.

Joli cadeau que de l'avoir collé chez nous !

Comme je ne dormais pas la nuit, je rattrapais le jour.

Et voilà que mes journées ne se déroulaient pas au calme car l'un de mes voisins – grand alcoolique – allait chez ma grand-mère de voisine et hurlait (vociférait ?) plus qu'il ne parlait.

Comme je ne dormais pas, je m'étais coupée de toute relation sociale. Plus de messes ou de

joyeuses guinguettes le dimanche.

Je n'en pouvais plus.

Je me souviens que pour mon anniversaire (le 18 août) je n'ai pas même pu aller à un déjeuner où j'étais invitée.

Une nuit où je n'en pouvais plus, et ayant appris qui était la sœur du voisin bruyant, je l'ai jointe à 2 h 30 du matin après être allée vérifier que le bruit venait bien de chez son frère : il s'était manifestement endormi sur sa télécommande.

Première faute.

Oui, sottement j'avais confiance car cette femme avait été secrétaire de mairie à Lormaye et qu'elle m'avait toujours aidée dans mes recherches pour l'affaire Seznec...

J'avais confiance. Bien mal m'en a prit !

Je ne dors pas et j'ai très mal au dos. J'abuse de la codéine et du Lexomil.

On meurt de ne pas pouvoir dormir.

Donc de nuit je réveille à tort la soeurette (je vais le payer très cher).

Je porte plainte contre l'ivrogne qui hurle chez ma voisine...

Et puis alors...

Tout s'est emballé.

A un moment donné je passe de l'autre côté.

Je cristallise toutes mes peurs sur Barbie et sur la fille du voisin du dessus.

Je suis morte de peur.

Je pense que l'on veut me tuer.

J'ai décapsulé.

C'est effectivement le nom de Barbie qui revient le plus souvent dans mes mails et dans mes SMS.

Je suis morte de peur.

Qu'a-t-elle fait ou dit.

Je pense alors qu'elle a déclenché une pétition contre moi.

Je suis morte de peur.

Je monte un scénario d'enfer. La fille du voisin du dessus me poursuit avec une carabine et veut ma mort.

Barbie aussi.

Si je me réfère à l'été dernier, c'est bien Barbie qui a voulu faire une pétition contre nous parce que nous prenions un apéro sur l'une ou l'autre de nos petites terrasses.

C'est elle qui a proclamé « Elle est dangereuse » juste quand je passe à proximité.

Donc son rôle dans mon internement n'est pas neutre du tout.

Barbie est une manipulatrice. Une jalouse. Et je représente tout ce qu'elle n'est pas.

Donc double dose pour moi.

Bon. Je porte plainte. Et je téléphone la nuit à la soeurette.

Mais ma paranoïa ne s'est pas arrêtée là.

J'ai des hallucinations auditives : je suis persuadée d'entendre « Je vais la tuer » par la fille du voisin du dessus.

J'appelle les gendarmes.

Je le signale au maire et à mon bailleur.

J'appelle même les prêtres.

Le 17 septembre, je prends deux bêta bloquants (Ténormine) car j'ai l'impression d'avoir de la tension.

J'ai en effet des accélérations cardiaques. Et après leur avoir téléphonées, je suis admise aux urgences dans la nuit du 18 au 19 septembre.

Juste pour une nuit.

Le délire continue...

Le dernier jour, le mercredi 23 septembre, je me réfugie dans ma salle de bains. Tous volets fermés.

Je suis persuadée que cette fille, nommons la « Patricia », que Patricia a volé le fusil de son père et qu'elle veut me tuer.

Je suis morte de peur.

Je me réfugie dans ma salle de bains et je téléphone à deux de mes amies leur tenant des propos incohérents.

Je cherche aussi à joindre le journal local pour leur raconter ce que je vis.

Comme c'est l'heure du déjeuner et que je ne peux pas les joindre, je fais ce qui va largement contribuer à mon enfermement, j'appelle chez la correspondante locale.

C'est son compagnon qui me répond - le chanteur maudit - et là ils vont régler leurs mauvais comptes de Thénardier. Et oui que voulez-vous, n'a pas de talent qui veut !

Pourtant je ne suis pas agressive.

Juste enfermée dans ma salle de bains.

Aussi quand le SAMU débarque pour m'emmener, je me laisse faire sans aucuns problèmes.

Ils vont m'emmener aux urgences psychiatriques.

Je suis internée à la demande du maire. Une H.O. Hospitalisation d'Office. Via le préfet. Une H.O. avec mesure de contrainte.

Je reste des heures aux urgences. Puis, après un scanner de la tête et avoir ingurgité un valium, on me met en cellule d'isolement.

Oui vous lisez bien : en cellule d'isolement.

Alors que je suis extrêmement calme et que je profite de ce stop pour dormir (j'en ai du sommeil à rattraper !)

Quand je me réveille en cellule d'isolement, trois psychiatres se penchent (physiquement) sur mon cas.

Je vais intégrer le module. Puis la psychiatrie ouverte.

Pour deux mois.

Là on me drogue littéralement. Car pour eux, c'est sûr, je suis bipolaire (???)

Il fallait bien vite me ranger dans une petite case.

Quand je sors enfin de l'hôpital, on me laisse conduire ma voiture seule pour rentrer chez moi. Où

personne ne m'attend.

Où il y a un bordel incroyable, car j'ai souffert du syndrome de Diogène.

Où je n'ai pas même de quoi dîner le soir.

La suite, on la connaît. Je l'ai déjà racontée dans « [Résurrection](#) ».

Le 7 juin dernier, je suis sortie de l'hôpital de La Musse....

Où on a tout fait pour me faire marcher à nouveau.

Et là j'ai eu la surprise d'entendre un ragot monstrueux : « J'avais menacé ma voisine d'en face avec un couteau de 43 cm ».

Et tenez-vous bien ce ragot là je le dois à la plus grande catho de la rue des Grenets, à deux pas de chez moi !

Evidemment que je n'ai jamais menacé personne ! Pour la bonne et unique raison que j'avais peur.

Je n'ai jamais eu une seule arme chez moi. Et encore moins un couteau de 43 cm.

C'est grave....

Très grave...

Cela sous-entend l'homicide même s'il aurait été, dans ce cas, involontaire.

C'est blessant...

Très blessant...

Comme je n'ai pas assez souffert dans mon corps et dans mon esprit on me rajoute « ça ».

Et sur ce ragot là les gens se sont déchainés.

Un ancien conseiller municipal est même allé jusqu'à pédaler plus vite sur son petit vélo pour aller le colporter à Ormoy, un village voisin.

Moi avec un couteau...

Vous me direz : ce n'est qu'un ragot...

Peut-être. Mais vous connaissez l'adage : « Il n'y a pas de fumée sans feu ! »

Et puis j'ai toujours été un petit personnage très jaloué. Très dérangeant.

Et des jalousies j'en ai déclenchées. Et j'en déclenche encore...

Pour mon franc parler. Pour mes brillantes études. Pour mon passé de journaliste.

Pour ma personnalité enthousiaste... Et drôle...

Ah j'allais oublier : ce que j'ai réussi à comprendre dans tout ce mauvais roman, c'est que les gendarmes sont venus interroger ma voisine et Barbie pendant un long moment.

Elles n'ont certainement pas dû me louper.

M'enfin être salie par une ancienne escort girl et par une femme qui – en son temps – a valsé avec les nazis à Chartres, ça ne le fait pas.

Je ne trouve plus mon dossier de psychiatrie mais je me souviens très bien qu'il y était écrit : « Plainte du voisinage » et aussi « Peur de complot contre les journalistes ».

Je vais essayer de m'en procurer un double de ce foutu dossier, car – mettez-vous un peu à ma place – je voudrais bien savoir pourquoi j'ai été internée ?

- Bouffée Délirante Aiguë (BDA) pour certains...

- Délire de bipolarité (bien que je n'ai aucun symptôme de névrose maniaco dépressive) pour

d'autres...

- Burn out avec perte du sens du réel...
- Dépression avec décompensation...
- Troubles psychiques dus à un [dysfonctionnement de la thyroïde](#)...
- AVC frontal non décelable à la radio...

Personne ne sait me dire !

Personne ne sait mettre un nom sur ce délire avec perte du sens du réel...

Alors...

Comme tout ce qui n'est pas nommé...

Les gens se vautrent juste dans cette faille...

Et ne manquent pas de répéter : « Elle a été internée ».

Reste juste à franchir le pas ultime...

Et à me surnommer "La folle"....

Liliane Langellier

Vagues à l'âme...

Publié le 23 septembre 2017 par Liliane Langellier

"Je suis doué d'une sensibilité absurde. Ce qui érafle les autres me déchire."

Gustave Flaubert (Correspondances)

Cela va faire deux ans le 25 septembre...

Deux ans que j'ai été internée...

Deux ans que je cherche à mettre un nom sur ce qui m'est arrivé...

Oui, que je cherche à nommer mon malaise...

J'ai tout reconstitué : les derniers mails, les derniers messages Facebook, les derniers délires sur Messenger...

Mais rien.

Rien qui puisse m'aider à mettre un nom sur mon malaise.

Pourtant je me souviens de tout.

Il y a d'abord eu le manque de sommeil.

Le nouveau voisin du dessus m'empêchait de dormir.

Ça, je m'en souviens très bien.

Je récupérais la journée comme je pouvais.

Je ne suis pas même allée déjeuner avec mon amie Laurette le 18 août, jour de mon anniversaire.

Donc, je restais éveillée la nuit et je rattrapais comme je pouvais le jour.

Il y a eu aussi la plainte que j'ai déposée à la gendarmerie.

Contre l'un de mes voisins ivrogne. Qui venait hurler chez la mère Pautonnier. Mon horrible voisine.

Le vacarme était tel que je ne pouvais même pas lire.

Pas une plainte. Juste une main courante.

Mais les gendarmes se sont déplacés pour calmer l'olibrius.

Et là, tout a dérapé.

Barbie a pris l'affaire en mains et a mené la danse.

Trop belle occasion de se venger de moi.

Il y a donc eu pétition et plaintes du voisinage contre moi.

Je l'ai lu sur mon dossier psychiatrique : « plaintes du voisinage ».

Il y a eu aussi cette accélération cardiaque.

J'avais tellement peur d'une nouvelle montée de tension que j'ai demandé mon admission aux urgences de l'hôpital de Dreux.

Juste quelques jours avant mon internement.

Ai-je « pété un câble » ???

Ai-je fait un AVC indécélable aux différentes radios ???

Je me souviens très précisément de tout.

J'ai eu un délire paranoïde.

Ou une BDA (Bouffée Délirante Aiguë), si on veut.

Ou une poussée schizophrénique...

J'ai dérapé et construit un véritable film.

J'étais réfugiée dans ma salle de bains.

Je ne risquais pas de sortir car j'avais peur.

Très peur.

J'ai fait une fixette sur la fille de mon voisin du dessus.

J'étais persuadée qu'elle voulait me tuer.

Toutes ces femmes qui me persécutaient étaient armées et en voulaient à ma peau.

Alors....

Alors quand une horrible commère de la paroisse raconte que je suis sortie avec un couteau de 43 cm pour menacer ma voisine d'en face, ça ne le fait pas.

D'abord parce que je n'ai jamais eu un tel couteau et ensuite parce que j'avais peur et que j'étais bloquée dans ma salle de bains.

Je me souviens avoir passé trois coups de fil.

Deux à deux de mes amies.

Et un troisième – qui m'a été fatal – à la scribouilleuse de notre journal local.

J'avais peur.

On m'attaquait.

Il y avait le GIGN sur notre parking (si,si...)

Que monsieur la maire ait demandé l'autorisation de me faire enfermer au préfet, je le comprends très bien.

Vivant seule et sans famille, je pouvais - à défaut de faire du mal aux autres - me faire du mal.

La suite a été moins glorieuse.

Le SAMU a débarqué avec les pompiers chez moi.

Ils m'ont emmenée aux urgences et je n'ai opposé aucune résistance.

J'ai juste dormi en attendant mon tour.

Ils m'ont fait passer un scanner et m'ont collé un valium (j'en connais la couleur car mon Langellier en prenait sur sa fin).

Ils m'ont collée en cellule d'isolement pour la nuit.

Je me souviens encore des horribles meubles rouges et bleus qui faisaient penser à du IKEA cassé.

Le lendemain matin, on m'a donné un petit déjeuner (des toasts et de la confiture) et trois psychiatres se sont penchés sur mon cas.

On m'a alors internée au module.

Chambre seule. Habits de l'hôpital. Plus de lunettes. Plus de bijoux.

J'étais sans réactions car déjà sous camisole chimique.

A hautes doses.

Je continuais mon délire.

J'avais toujours peur et je me couchais dans la salle de bains où les infirmiers me retrouvaient.

Mais....

Mais j'avais gardé mon humour !

Ce qui n'est peut-être pas la tenue idéale en psychiatrie.

Et puis il y a eu l'épisode du juge.

Le juge des libertés et de l'application des peines (le JAP).

Je suis allée à Chartres le voir en ambulance avec une infirmière et un aide-soignant.

C'était un vendredi.

On m'a présenté mon avocate (ravissante). Puis je suis passée devant le juge.

Là je me souviens très bien lui avoir dit qu'il avait un beau titre « juge des libertés ». Et qu'il m'a rétorqué que le titre complet comprenait aussi « l'application des peines ».

Je lui ai également dit que c'était la première fois que je voyais un juge en chair et en os. Car, dans l'affaire Seznec, sur mon blog, j'en croisais beaucoup... De juges...

Je ne sais pas ce que tout ça a déclenché mais je me suis retrouvée le soir même en Psychiatrie Ouverte.

Là, j'ai pu choisir mon psychiatre et on m'a nommé mon traitement.

J'ai rapidement pu aller chercher ma voiture.

J'ai eu un jour, puis plusieurs jours de permission.

Juste avant deux infirmières sont venues visiter mon appartement.

C'était un bordel sans nom. Mais personne n'a détecté le syndrome de Diogène !

Entre temps le psychiatre m'avait dit que j'étais bipolaire.

Il m'avait définitivement rangée dans la case "Névrose maniaco-dépressive" pour le reste de ma vie à venir !

Je vois encore son geste : « Vous savez d'un pôle à l'autre... Cela devrait vous faire plaisir vous qui avez beaucoup voyagé en tant que grand reporter ! Dans les médias, il y a un grand nombre de

bipolaires ! »

Que répondre à cela ?

Si ce n'est que je n'ai jamais été « grand reporter » mais juste une journaliste culturelle.

Mais on ne contrarie pas un psychiatre, ou alors à ses risques et périls.

Quand je suis enfin sortie, c'était fin novembre, il faisait nuit, pluie et brouillard, et le médicament principal altérait ma vue.

Je ne sais plus comment j'ai conduit pour réintégrer mon appartement.

Un appartement sans chauffage et sans nourriture.

Je me suis trainée jusqu'à la pharmacie.

On connaît la suite...

J'ai clamé haut et fort mes douloureux symptômes.

Pendant deux mois, je n'ai quasiment pas mangé. Je restais allongée tout le temps.

Et puis j'ai fini par tomber. Plusieurs fois.

Et il y a eu ensuite la chute finale où je suis restée cinq jours et cinq nuits à terre dans mon couloir sans aucuns secours.

J'étais dans le coma quand on m'a sortie.

Après quatre mois d'hôpital, j'ai réintégré mon appartement. Qui avait été nettoyé et rangé de fond en comble.

Là, j'ai rapidement appris ce qui se disait sur moi.

Là, je me suis rendue compte qu'on m'avait volée.

Que Zézette et sa nièce avaient fait leur marché chez moi.

Il a encore fallu digérer tout ça.

Mais le pire était à venir...

Joies de la province !

Les regards sur moi étaient éloquentes.

La première fois que j'ai repris ma voiture seule pour aller à Carrefour, l'un des hommes que j'ai croisé et que je connaissais très bien, m'a regardée, effrayé, comme un fantôme.

Cela m'a beaucoup peinée.

Mais le pire restait à venir.

Ce que j'ai fait de plus beau ces dernières années, c'est bien d'avoir contribué à faire nommer une famille de Lormaye Juste parmi les Nations.

.....

Tous les acteurs se sont réunis la semaine dernière près de la petite Solange, la petite juive de 14 ans cachée à Lormaye entre 1942 et 1944.

Tous....

Sauf moi !

Tous.....

Sans moi !

Et là, là...

Et bien là, j'ai pleuré.

Ici je reste avec l'étiquette « dingue » collée sur le front.

C'est plus dur que dur.

Je ne me battrais pas pour être de nouveau « parmi eux ».

Que ceux qui m'aiment me suivent.

Pour les autres, qu'ils se méfient...

Car c'est si vite arrivé un malaise psychiatrique...

Ils ne sont pas à l'abri non plus.

Alors...

Alors, un peu d'empathie ne ferait pas de mal.

Mais est-ce demander l'impossible dans cette province coincée.

Alors...

Et bien alors, à suivre...

Liliane Langellier